

**PROCES-VERBAL / N° 2 /2020
de l'assemblée générale
du Conseil de Village
de la Fraction de Commune
du Village du Sentier**

DATE	Mardi 8 décembre 2020
HEURE	19h30
LIEU	Cinéma La Bobine, Le Sentier
PRESIDENCE	M. Jean-Paul Beyeler
SCRUTATEURS	Mme Claire-Lise Rochat et M. Théo George
SECRETAIRE	Mme Brigitte Kull

C'est devant un auditoire de 34 citoyennes et citoyens, membres du Conseil et du Bureau compris, de Mme Brigitte Kull, secrétaire du Conseil Exécutif, ainsi que de M. Bernard Le Coultre, boursier, que M. Jean-Paul Beyeler ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue à tous. Les directives du Covid-19 sont appliquées pour cette assemblée. C'est Mme Brigitte Kull qui fait office de secrétaire intérim pour cette assemblée, sans vote et si pas d'opposition, car ceci avait été accepté lors de la séance du 1^{er} septembre 2020. Le Président demande s'il y a des remarques relatives à l'ordre du jour. Aucune. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020
3. Assermentation
4. Communication du bureau
5. Communication du Conseil Exécutif
6. Préavis N° 2/2020 : budget 2021
7. Divers et propositions individuelles



1. APPEL

En l'absence de **Mme Patrizia Golay, Mme Claire-Lise Rochat** procède à l'appel.

Excusés :

(6) MM. Olivier Golay, Norbert Rochat, Mmes Christiane Golay, Patrizia Golay, Noëlle Niggeler, Sylvie Golay.

Absent : M. Claude Jan

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

M. Laurent Guinand remercie M. Bernard Le Coultre, boursier, de l'avoir renseigné sur la rubrique 218. Il souhaite une séance informelle avec le Conseil Exécutif concernant les immeubles locatifs et attend une date de convocation. M. Beyeler précise que, suite à une séance avec M. le Préfet, un membre du Conseil n'a pas le droit de demander un entretien avec le CE. Les archives sont à disposition si M. Guinand le demande. M. Bovay confirme les dires du Président; le CE peut prendre note des souhaits et doléances de M. Guinand, le CE est prêt à entendre M. Guinand en avant-séance à condition qu'il présente d'abord un résumé des points qu'il souhaite soulever. M. Guinand dit qu'il a l'impression d'être présent aux assemblées générales uniquement

pour lever la main et approuver les votes. M. Beyeler lui précise qu'il est libre de dire tout ce qu'il pense et de poser ses questions lors des Assemblées générales.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION

Aucune assermentation.

4. COMMUNICATION DU BUREAU

Le Président lit deux courriers reçus :

- a) Mme Janine Rey courrier du 25 septembre 2020 donnant sa démission du poste de secrétaire du Conseil du Village avec effet immédiat.
- b) Mme Michèle Capt courrier du 5 octobre 2020 donnant sa démission comme membre du Conseil du Village pour raison de santé.

M. Beyeler informe de la 2^{ème} visite annuelle du Préfet le mercredi 9 décembre, la 1^{ère} visite ayant eu lieu pour faire connaissance suite à la retraite de Mme Voutaz.

5. COMMUNICATION DU CONSEIL EXECUTIF

M. Beyeler passe la parole à M. Jacques-André Bovay qui précise que c'est M. Follonier qui va officier en tant que Président durant cette assemblée. La parole est donnée aux Conseillers pour lecture de leur rapport, dans l'ordre : Mme Sylvie Damiano, MM. Norbert Racine, Jean-Pierre Sirna, Pierre-Alain Follonier et Jacques-André Bovay en dernier.

Dicastère Eclairage public, Grand-Rue 64, PPE du Gros Tronc – Mme Sylvie Damiano

Eclairage public :

Tous les candélabres des rues suivantes ont été changés :

La Ruelle, rue des Ecoles, Rue de l'Orbe, Rue du Canal, Chemin du Brigadier, Le Rocheray, Camping, chemin de la Halte et rue de la Tranchée.

Concernant les Perséides, c'est-à-dire l'extinction de l'éclairage public une soirée pendant la pluie des étoiles filantes à la mi-août, les 4 villages ont décidé d'y participer chaque année. La faisabilité technique a été validée par la SEVJ.

Nous avons mandaté Monsieur Laurent Lugin pour l'installation de la sonorisation de la Grande Rue pour les fêtes de Noël, nous lui avons demandé de mettre une installation fixe. Malheureusement à la suite de plusieurs événements et au Covid 19, le travail ne pourra être effectué cette année.

Comme vous avez pu le constater, il a été installé un magnifique sapin de dimension importante, ceci grâce à une adaptation du socle de fixation réalisé par l'équipe communale que nous remercions.

Nous remercions également l'équipe des forestiers pour son installation et la municipalité pour le don de ce sapin. Cette installation a fait l'objet d'un petit reportage de ValTV.

Au passage, nous remercions tous ceux qui ont participé au déploiement des étoiles et décoration du sapin.

Grand Rue 64 :

Début novembre le brûleur du chauffage est tombé en panne. Il a pu être réparé provisoirement mais l'installation doit être remplacée. Des devis ont été demandés aux entreprises de la Vallée.

PPE du Gros Tronc :

Il n'y a rien à signaler concernant la location de nos appartements et garages, ni à la PPE du Gros Tronc.

Dicastère La Tour, Congélateurs et Orbe 7 – M. Norbert Racine

La Tour :

1. Tous les appartements et garages sont loués.
2. L'installation photovoltaïque a produit du 1^{er} janvier au 30 novembre 10'964 kWh dont 4'938 kWh en consommation directe pour le congélateur et 6'026 réinjecté dans le réseau.
3. Deux salles de bains en très mauvais état nécessitaient une rénovation. Les locataires occupant les appartements durant les travaux, une douche provisoire a été installée à la chaufferie durant les chantiers.
4. Les travaux de rénovation du carrelage de la cage d'escaliers qui ont été mis au budget 2020 n'ont pas été faits suite au semi-confinement suivi par les vacances d'été et la rénovation des deux salles de bains. Ces travaux ont été remis au budget et seront faits en 2021.

Congélateurs :

1. Un dépannage a été effectué il y a une dizaine de jours suite à l'écoulement de l'évaporateur qui avait bougé. De l'humidité accumulée a créé un bloc de glace sur quelques cases. L'entreprise Top climat est intervenue pour contrôler l'installation et enlever la glace.
2. Un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement a été installé.
3. 15 cases de 100 litres sont à louer.

Orbe 7 :

1. Une nouvelle locataire a emménagé au rez et son bail a été signé le 28 octobre 2020. Tous les appartements sont loués.

Dicastère Cinéma – M. Jean-Pierre Sirna

En cette année très spéciale dû à cette pandémie qui a affecté toute la planète, notre cinéma en a évidemment connu des répercussions.

Fermé une première fois de mars à juin, nous avons une nouvelle fois été obligés d'éteindre les projecteurs du 4 novembre au 19 décembre prochain.

Nous espérons qu'un retour à la normale intervienne assez rapidement, ceci afin de divertir notre fidèle public de la Vallée.

Le Canton ayant une nouvelle fois mis en place avec la plateforme QoQa le site WelQome, vous y trouverez également la bobine. Pour ceux qui ne connaissent pas ce site, il vous permet d'acheter des bons à CHF 10.00 ou 20.00 et de les payer CHF 8.00 respectivement CHF 16.00. En espérant que cela relance notre cinéma.

Concernant le personnel du cinéma, il n'y a pas eu de changement, l'effectif est de :

- 1 responsable programmation
- 5 opérateurs projectionnistes
- 2 caissières
- 5 contrôleurs
- 1 concierge

En ce qui concerne les travaux, comme vous avez pu vous en rendre compte au mois de septembre, les sièges ont été remis à neuf.

La barrière extérieure du parking a été complétée, refaite et réadaptée aux normes de sécurité. Le mur de soutènement a lui été renforcé.

Je n'ai pas d'autre commentaire à formuler et je reste bien entendu à votre disposition pour d'éventuelles remarques ou questions.

Dicastère Urbanisme, Sport & Culture – M. Pierre-Alain Follonier

Au sujet du couvert à grillades, des parcs à vélos et des déprédations dans le village une séance était prévue avec la Municipalité le 4 novembre, celle-ci a été annulée à cause du Covid ; elle doit être réagendée quand la situation le permettra.

Durant la saison hivernale, dorénavant, c'est l'entreprise Ringo Piguet qui s'occupe des travaux.

Le problème avec le bail agricole de l'association Guignard et Piguet est réglé.

Cause Covid, pour les sociétés sportives et culturelles, c'est malheureusement le calme plat.

Plusieurs personnes ont fêté leurs 90 ans :

- le 12 septembre M. Pierre Aubert
- le 24 septembre Mme Jeanne Aubert
- le 4 novembre Mme Janine Carlin
- le 7 novembre Mme Marcelle RoCHAT
- le 9 novembre Mme Lucette Matthey
- le 18 novembre Mme Violette Giotto

Voici quelques réponses suite aux diverses questions lors de la dernière assemblée :

Pose d'une poubelle au carrefour de la Golisse, une poubelle avec distributeur pour crottes de chien sera posée.

L'entreprise Ringo Piguet a nettoyé la mousse sur l'allée goudronnée du parc de la Golisse.

Le trou sur le chemin du bord du lac a été rebouché.

Au sujet des feuillus vers le banc, c'est compliqué car le garde-forestier ne donne pas l'autorisation de couper ou d'élaguer des arbres pour donner de la vue aux passants vue que c'est une zone protégée.

Enfin, pour ce qui est des jeux à remettre ou pas au jardin public, aucune décision n'a été prise à ce jour.

Dicastère Administration et finances – M. Jacques-André Bovay

Depuis notre dernière Assemblée générale du 1^{er} septembre 2020, le C.E. s'est réuni à 7 reprises pour traiter les affaires courantes du Village du Sentier.

Personnel : le C.E. a engagé Mlle Mathilde Reymond en tant que nouvelle contrôleuse au cinéma.

Plusieurs réunions, séances ont été reportées voire annulées, suite aux mesures sanitaires à respecter concernant le Covid 19. Le C.E. a fait en sorte que ces reports ou annulations ne causent pas de préjudices au bon fonctionnement des affaires à traiter.

Comme vous le savez tous, l'année 2021 est une année d'Élection et chaque citoyen aura la possibilité d'élire ses autorités communales et villageoises. Les membres du Conseil se représenteront dans leur intégralité pour briguer un éventuel nouveau mandat de cinq ans au sein de l'exécutif. Je vous rappelle que toute personne intéressée pour ce genre d'activité peut, et doit être annoncée sur une liste électorale officielle. Les citoyens feront ensuite leur choix lors des élections prévues en mars prochain.

Arrivé au terme de mon rapport, je tiens à remercier tous les collaborateurs ainsi que toutes les personnes qui oeuvrent de près ou de loin de façon régulière ou occasionnelle pour la bonne marche de notre Village.

Un merci particulier à mes collègues du Conseil, à la Secrétaire ainsi qu'au Boursier pour leur engagement et leur disponibilité.

Je ne saurais conclure ce rapport sans vous adresser, au nom de tous les collègues du Conseil, mes sincères vœux de santé et de bonheur, ceci entouré de vos proches pour cette fin d'année..... Et que 2021 soit plus réjouissante que 2020 !

M. Beyeler demande si l'assemblée a des questions sur ces dicastères.

M. Denis Rochat s'étonne d'apprendre qu'il n'y aura pas de musique dans les rues pour Noël. M. Pierre-Alain Follonier précise que M. Michel Chevalier avait été contacté mais le CE n'ayant pas eu de réponse de sa part a dû prendre une autre alternative ; tout était en ordre avec M. Lugin mais il y a eu un contretemps et l'installation de la musique n'est plus possible cette année.

Le Président remercie M. Bovay pour son rapport, ainsi que les autres membres du Conseil Exécutif.

6. PREAVIS No. 2/2020 : BUDGET 2021

Le Président passe la parole à **M. Didier Vaucher-de-la-Croix**, rapporteur, pour la lecture du rapport de la commission du Budget.

La Commission nommée par le Conseil du Village s'est réunie le Mercredi 18 novembre 2020 à 18h30 au 3^èm étage de l'Hôtel de Ville, au Sentier.

Étaient présents pour la Commission :

- Mme Claire-Lise Rochat
- M. Philippe Bohren en remplacement de M. Laurent Guinand excusé
- M. Didier Vaucher-de-la-Croix, rapporteur.

Pour le Conseil du Village :

- M. Jacques-André Bovay, Président
- M. Pierre-Alain Follonier, vice-Président
- Mme Sylvie Damiano
- M. Jean-Pierre Sirna
- M. Norbert Racine
- et M. Bernard Le Coultre, boursier

La Commission les remercie Toutes et Tous pour leur présence ainsi que pour les informations et réponses à nos questions qu'ils nous ont apportées et de manière générale pour l'échange que nous avons eu sur l'avenir financier de la Fraction de Commune.

Dans un premier temps, M. Follonier prend la parole et donne quelques explications sur le travail de préparation du Budget.

Sans question particulière de la Commission, la discussion se poursuit en parcourant point par point avec MM. Bovay, Follonier et Le Coultre, l'entier du budget où nous avons pu poser nos questions reportées ci-dessous :

Compte Administration Communale Autorité : 101.317 & 317.1 :

L'augmentation constatée est due à l'organisation des élections en 2021 et pour provisionner une somme pour la course des citoyens assermentés et membre du Conseil pour la législature en cours.

Compte 110.301 : Traitement du Personnel

Plus rien au Compte car plus de personnel, l'entier étant géré par Ringo Piguët.

Compte 110.311.2 : Informatique

Nécessité d'acquérir une imprimante professionnelle performante, permettant les travaux d'impressions pour le Conseil et l'Assemblée du Village (grand nombre) et permettant également le Scanning de bon niveau ; de plus ce nouvel outil doit également pouvoir gérer les formats A3.

Cette valeur au budget est réalisée sur la base d'offres discutées avec des acteurs du commerce local.

Compte 110.366 : Subside Logement

Correspond à des subsides donnés par le Village aux locataires sur base d'attestations officielles de : 50.- par mois et par enfant en étude ou à l'Ecole.

Compte 21 Impôts

Le Budget est établi par estimation :

- Pour les personnes physiques, il est retenu qu'il y aura peu d'effet Covid19, la population ayant pu continuer ses activités pour la plupart.
- Pour les personnes morales, une plus grande prudence est de mise. Les valeurs retenues ont été fixées après échanges et discussions avec la Commune et son Boursier M.Felley.

L'influence de la RIEIII de même que la Covid19 ont été prises en compte dans les chiffres exposés.

Compte 310.429 : Locations de terrains

Ce revenu correspond à des terrains dont la Fraction de commune est propriétaire et qu'elle loue à des paysans sous forme de baux reconduits pour 5 ans.

Compte 351.312 : Achat énergie

En réponse à notre question si la provenance de cette charge était due au Mazout ? : oui, il s'agit bien de l'achat de Mazout.

Compte 351.314.0 : Entretien bâtiment cinéma

Cette valeur mise aux charges comprend l'achat des rideaux prévu dans les dépenses courantes. Le compte 351.314.1 correspond au matériel courant.

Compte 351.423.2 : Recette buvette cinéma

La valeur budgétée ici est revue à la baisse par rapport à l'année passée à cause de la Covid19.

Compte 430.314.0 : Eclairage publique amélioration

Nous posons la question de ce qu'il reste comme amélioration prévue :

Réponse : Le quartier de la Golisse et de l'Arcadie.

Compte 440.318 : Assurances, Frais administratifs

Suite aux différentes déprédations ayant eu lieu ces dernières années ; il a été décidé, la mise en place de passages d'un agent de sécurité 3 fois par semaines de manière aléatoires. La valeur mise en charges sur le budget correspond à une offre de 4'500.- CHF, reçue pour l'exécution de cette tâche par une société œuvrant déjà sur la région pour des entreprises locales.

Arrivé aux termes de nos questions, le budget se présente comme suit :

Aux revenu	CHF 1'080'322.-
Aux charges	CHF 1'075'210.-
Soit un excédent des revenus prévus de	CHF 5'122.-.

La Commission n'ayant plus d'autres questions à poser au Conseil, elle décide après un rapide tour de table et à l'unanimité, de vous inviter à voter, Chers Membres de l'assemblée du Village, les conclusions telles que présentées dans le préavis N° 2.

M. Pierre-Alain Follonier fait les remarques suivantes sur le rapport :

- les 3 autres Conseillers, Mme Sylvie Damiano, MM. Jean-Pierre Sirna et Norbert Racine ont également répondu aux questions posées par la Commission du budget, en plus de MM. Bovay, Follonier et Le Coultre.
- les baux paysans sont reconduits tous les 6 ans et non pas 5 ans.

M. Beyeler passe à la lecture des têtes de chapitres.

M. Laurent Guinand remarque qu'il n'y a pas de sous-rubrique « achat énergie » pour l'appartement Gros Tronc rubrique 355 ; est-ce que ce montant est compris dans 355.314? Réponse positive du Boursier.

M. Bernard Le Coultre, Boursier, précise qu'il faut corriger le montant à la dernière page du rapport de la Commission CHF 1'080'332 et non pas CHF 1'080'322.

M. Claude Pierroz demande pourquoi sous « Eclairage public entretien 430.314 » c'est toujours le même montant de CHF 40'000.- ? Mme Sylvie Damiano répond que ce sont les frais d'entretien et de dépannage mais que ce montant devrait être inférieur.

Le Président demande s'il y a encore des questions. Aucune.

Il clôt la discussion et passe au vote des 2 conclusions du préavis, soit :

1. Accepte le budget 2021 tels que présenté avec

aux revenus	CHF 1'080'332.-
aux charges	CHF 1'075'210.-
soit un excédent de revenus de	CHF 5'122.-
2. Donne décharge à ladite commission

Ces 2 conclusions sont acceptées à l'unanimité.

Le Président remercie M. Didier Vaucher-de-la-Croix, rapporteur, et les membres de la commission pour leur travail. Le Président informe que la Commission du Budget a fini sa législature au mois de juin, ainsi que la Commission de Gestion qui seront à réélire.

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Pierre-Alain Follonier informe les membres présents qu'à l'issue de l'Assemblée un cadeau sera distribué en lieu et place du traditionnel vacherin : au choix, soit un livre de M. Dominique Weibel, soit un bon de CHF 50.- chez Eva's Restauration.

M. Jean-Paul Beyeler donne des informations concernant les élections :

1^{er} tour le 7 mars, 2^{ème} tour le 28 mars. Le Bureau sera mobilisé pour le 7 mars, soit 3 personnes pour le bureau de vote et 4 personnes pour le dépouillement ; la mise sous pli se fera à Lausanne ; M. Burdet, secrétaire municipal, s'occupe de faire 1 caisse par Village, sans mélange des enveloppes comme la dernière fois en 2016.

L'assermentation du Conseil du Village aura lieu le 17 mai 2021.

M. Beyeler informe l'assemblée qu'il ne se représente pas l'année prochaine ; après 7,5 années de présidence il estime qu'il est temps de « passer le flambeau ».

Il remercie M. Pierre-Alain Follonier pour les travaux entrepris suite à ses remarques lors de l'AG de septembre. **M. Pierre-Alain Follonier** précise qu'il va voir encore avec M. Jean-Luc Debonneville pour pouvoir élaguer les feuillus ; les poubelles seront posées au printemps.

M. Laurent Guinand souhaite recevoir, lors de la dépose du budget 2021, une projection des investissements prévus sur 5 ans. **M. Jacques-André Bovay** lui répond que ce plan quinquennal existe ; il demandera à M. le Préfet si c'est un document qu'on peut joindre avec le budget.

Mme Diana Rea remercie le Village pour le beau sapin de Noël ainsi que le cadeau qui sera remis en fin d'assemblée ; elle apprécie ce geste. Elle revient sur sa question du mois de septembre concernant le container à papier vers L'Essor. **M. Pierre-Alain Follonier** lui répond qu'un courrier a été adressé à la Municipalité qui a répondu que rien n'est prévu à cet endroit pour le moment.

Mme Diana Rea demande quels types de déprédations sont faites dans le Village. **M. Pierre-Alain Follonier** répond que c'est surtout au jardin public, les vendredis soirs ; des bouteilles cassées et des objets sont laissés sur place. Des sacs de terreau ont été versés dans la fontaine de Star'Optique. Une agence de sécurité pourrait être mandatée pour effectuer des rondes de surveillance.

M. Désiré Rusovsky demande s'il serait possible de mettre un passage piéton à l'entrée du quartier des Sagnes. **M. Pierre-Alain Follonier** répond que c'est du ressort de la Commune ; il faut adresser sa demande au Municipal en charge.

Mme Joëlle Reymond a remarqué que plusieurs ampoules des étoiles de Noël doivent être changées. **Mme Sylvie Damiano** confirme que la SEVJ va faire un tour de contrôle.

M. Pierre-Alain Follonier ajoute que vu le mauvais état des étoiles de Noël des détériorations ont lieu lors de leur pose. C'est du matériel délicat et obsolète.

Mme Antoinette Leresche demande quelle est la proportion des impôts du Village du Sentier et de la Commune. **M. Jacques-André Bovay** répond 10 points.

M. Vaucher-de-la-Croix trouve que le sapin du village est magnifique. Concernant les décorations de Noël, il propose qu'elles aillent au-delà de l'école de musique, jusqu'à la Golisse. **M. Pierre-Alain Follonier** répond qu'à l'époque M. Blondeau avait proposé des décorations depuis L'Essor jusqu'aux Crêtets. Il faudrait plutôt envisager de changer l'éclairage de Noël mais ne pas faire de rapiécages qui seraient déparpillés.

M. Carmelo Sciascia a entendu que des pourparlers sont engagés pour la fusion des 3 communes et demande si le Village est inclus dans ce projet. **M. Pierre-Alain Follonier** indique qu'une séance a eu lieu le 3 novembre avec le Groupe d'étude pour la fusion des 3 Communes, en présence des Villages. C'est le tout début du projet de faisabilité qui peut durer 4 ans. Si un Conseil communal refuse, le projet est annulé.

Le Président demande s'il y a encore des questions. Aucune. Il remercie le CE pour le cadeau qui sera remis en fin d'assemblée. Il remercie également Mme Kull, pour la prise du procès-verbal, le fils de M. Sirna, Dylan, porte-micro, ainsi que les citoyens pour leur présence et souhaite à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année.

La séance se termine à 20h35.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Beyeler

Brigitte Kull